



Collège

SAINT-JOSEPH

130 rue Gambetta 59560 Comines

Tél : 03 20 39 94 92

Email : college@epc-comines.fr



AEFC
Association Ecole Famille Comines

FICHE DE POSTE au 01 Septembre 2023 ANIMATEUR (TRICE) EN PASTORALE / PERSONNEL DE VIE SCOLAIRE

Sous la responsabilité du chef d'établissement, vous mettez en œuvre les activités pastorales de l'établissement. Les activités de personnel de vie scolaire sont conjointement mises en œuvre avec le CPE. Ces activités sont à réaliser dans un état d'esprit respectueux du caractère propre et du projet éducatif de l'établissement sous tutelle diocésaine.

Missions et Activités du poste

ANIMATEUR(TRICE) EN PASTORALE (Proposer une formation humaine, culturelle et spirituelle, en vue d'accompagner les élèves dans leur réflexion personnelle et leurs interrogations spirituelles)

Animation des activités pastorales

- Faire de l'établissement un lieu animé par l'esprit évangélique, favoriser la prise en compte de la dimension pastorale et l'intégration de la vie spirituelle dans toutes les activités de l'établissement (jeunes et adultes)
- Insérer l'établissement catholique et ses activités dans la vie de l'Église locale
- Assurer la formation des jeunes par les heures de formation humaine et de culture chrétienne

Activités ponctuelles

- Activités ponctuelles périodes de l'avent, de carême ...
- Projets de solidarité

Accompagnement spirituel

- Offrir à tous la possibilité de recevoir un sacrement
- Organiser les messes et les rassemblements
- Participer aux retraites, aux célébrations, temps forts,
- Prendre en charge l'heure hebdomadaire de pastorale adaptée à chaque âge

PERSONNEL DE VIE SCOLAIRE

- Accueillir et encadrer les élèves lors des temps hors classe.
- Être à l'écoute, dans une démarche d'accompagnement pour faire grandir l'élève.
- Veiller à la sécurité des élèves lors des entrées, des sorties et des temps périscolaires.
- Veiller à l'application du règlement intérieur. Contrôler, rappeler et faire respecter les règles de vie en collectivité
- Avoir une connaissance de Word, Excell. Maîtriser le logiciel Charlemagne.
- Gérer absences et retards des élèves.

- Peut-être amener à encadrer un projet spécifique en lien avec le périscolaire.
- Assurer une présence physique dans les lieux comme l'étude, une salle de classe, la salle de restauration ou l'espace cour. Prise en charge dans un cadre défini un groupe d'élèves.
- Réalisation de travaux administratifs en relation avec les élèves

Compétences requises pour le poste

Avoir une expérience professionnelle dans l'encadrement de groupe de jeunes. Un brevet de secourisme peut être un élément complémentaire ainsi que la titularisation d'un BAFA. Concernant la Pastorale, le candidat doit avoir une certaine expérience dans l'encadrement d'un parcours de Foi. Expérience en animation, gestion et accompagnement de groupes de jeunes.

Les « savoir-faire » :

- Maîtrise des logiciels bureautiques / Maîtrise du logiciel Charlemagne (modules en lien avec le poste).
- Connaître les règles de sécurité.
- Savoir maintenir l'ordre et le calme, être capable de se faire respecter et avoir une autorité ajustée.
- Savoir communiquer, pondérer son langage et ses attitudes en fonction du public.
- Connaître les documents supports de la mission.
- Etre à l'aise dans le contact du public, sens du relationnel, sens du service, expérience du travail en équipe.
- Capacité à rendre compte et être source de propositions et d'analyse des situations.
- Avoir une polyvalence, accompagnée d'une compétence organisationnelle avec un sens de l'anticipation.

Les « savoir-être » :

- Respect de la confidentialité, discrétion, volonté de travailler en confiance
- Bon relationnel, patience, qualités humaines, aisance relationnelle
- Etre motivé pour l'éducation et le monde scolaire
- Présentation, qualités d'expression orale et écrite, intonations adaptées
- Rigueur et sens de l'organisation
- Disponibilité, polyvalence et passion pour son travail

Spécificités du poste

- Adhésion à l'ensemble scolaire AEFC
- Contrat à 31,5hrs avec modulation annuelle (entre 35 et 40h hebdomadaires) – 7/35 en pastorale et 24,5 en vie scolaire
- Temps de travail sur 5 jrs : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8h15 / Mercredi matin 4h30
- Classement sur la base de la convention collective IDCC n° 3218 (CCEPNL) – Strate 2 / 1175 points / Catégorie professionnelle : employé
- Rémunération brute mensuelle issue des classifications : 1 738,15€
- Volonté d'évolution vers le numérique des outils existants et des outils de communication du collège.
- Association au projet de l'établissement, notamment de la Pastorale.